



PUBLIC

- Conducteurs de voiture de transport avec chauffeur (VTC), réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, organismes de formation des conducteurs.

PRÉREQUIS

- Être titulaire depuis plus de 3 ans du permis B (depuis plus de 2 ans en cas de conduite accompagnée). Ne pas avoir fait l'objet de condamnation figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire

DURÉE

- 27 heures.

Modalités et délais d'accès

- Formation en présentiel sur 27 heures, nous consulter pour les délais.

SANCTION

- Attestation de formation

Accès aux personnes handicapées

- Oui (sous réserve des prérequis)

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

: non

- Passerelle : aucune
- Pas de possibilité de validation partielle

PROGRAMME DE FORMATION

Chauffeur VTC

« voiture de transport avec chauffeur »

Objectifs

- ◆ A l'issue de la formation, le candidat sera capable de :
- ◆ Maîtriser la réglementation du transport public particulier de personnes,
- ◆ Gérer sa propre entreprise,
- ◆ Appliquer les règles de la sécurité routière,
- ◆ Converser avec ses clients en français et en anglais,
- ◆ Développer une politique commerciale,
- ◆ Appliquer la réglementation spécifique aux VTC,
- ◆ Se présenter à l'examen d'accès à l'activité de conducteur de taxi et de conducteur de voiture de transport avec chauffeur.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- ◆ Séances de formation en salle,
- ◆ Dossiers techniques remis aux stagiaires, Études de cas concrets,
- ◆ Exposés théoriques,
- ◆ Simulation et Mise en application.

- ◆ La formation sera assurée par un formateur agréé par la préfecture

Méthode d'évaluation

- ◆ Evaluation par QCM à l'issue de chaque module et présentation à l'examen national organisé par le Ministère de l'Intérieur





PROGRAMME DE FORMATION VTC

« voiture de transport avec chauffeur »

N° Module	MODULE	DUREE
1	Réglementation du Transport public particulier de personnes	03 heures

- Connaître la réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers
- Connaître la réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle
- Connaître les obligations générales relatives aux véhicules
- Connaître les obligations relatives au conducteur
- Connaître la composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels
- Connaître les autorités administratives et juridictions compétentes dans le cadre du transport de personnes
- Connaître les obligations du conducteur en matière d'assurance
- Connaître les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur route
- Connaître les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation
- Connaître les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite
- Avoir des notions sur la réglementation s'appliquant aux transports collectifs occasionnels Avoir des notions sur les règles s'appliquant aux pratiques de covoiturage entre particuliers
- Connaître les dispositions relatives aux intermédiaires, en ce qui concerne la relation avec le conducteur.

N° Module	MODULE	DUREE
2	Gestion d'entreprise	09 heures

- Connaître les obligations et documents comptables
- Savoir identifier les charges entrant dans le calcul du coût de revient
- Savoir déterminer le produit d'exploitation, le bénéfice, le résultat, les charges, le seuil de rentabilité
- Connaître les principes de l'amortissement.
- Connaître les différents régimes de déclaration et d'imposition fiscal
- Connaître les différentes formes juridiques d'exploitation (EI, EURL, SARL, SASU, SCOP...)
- Connaître les différentes formalités déclaratives
- La composition et le rôle des chambres des métiers et de l'artisanat
- Les différents régimes sociaux; comprendre les principes de cotisations et prestations par branche

N° Module	MODULE	DUREE
3	Sécurité routière	03 heures

- Savoir appliquer les règles du code de la route
- Connaître et éviter les risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress
- Connaître les principes de conduite rationnelle pour économiser le carburant et préserver l'environnement
- Savoir appliquer les règles de sécurité concernant l'utilisation des téléphones et ordiphones dans les véhicules
- Savoir respecter les obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules ;
- Savoir appliquer les règles de conduite à tenir en cas d'accident Savoir rédiger un constat amiable d'accident matériel Connaître les sanctions des infractions au code de la route Connaître la réglementation du permis de conduire
- Savoir prendre en charge des passagers et leurs bagages en assurant la sécurité des personnes et des biens.



PROGRAMME DE FORMATION VTC « Suite »

« voiture de transport avec chauffeur »

N° Module	MODULE	DUREE
4	Français	01 heures

- Comprendre un texte de 15 à 20 lignes rédigé en langue française
- Savoir analyser méthodologiquement un texte
- Maîtriser quelques notions de culture générale

N° Module	MODULE	DUREE
5	Anglais	05 heures

- Accueillir la clientèle
- Comprendre les demandes des clients
- Demander des renseignements concernant le confort de la clientèle Mener une conversation très simple

N° Module	MODULE	DUREE
6	Développement commercial	03 heures

- Les principes généraux du marketing (analyse de marché, ciblage de l'offre, détermination du prix...)
- La valorisation des qualités de la prestation commerciale VTC
- La fidélisation des clients et la prospection pour en obtenir d'autres
- Les actions de communication pour faire connaître son entreprise, notamment par les moyens numériques
- Le développement d'un réseau de partenaires favorisant l'accès à la clientèle (hôtels, entreprises...).

N° Module	MODULE	DUREE
7	Règlementation spécifique aux VTC	03 heures

- Connaître les dispositions relatives aux exploitants VTC
- Connaître les obligations spécifiques relatives aux véhicules d'exploitation et connaître leur signalétique
- Savoir établir les documents relatifs à la prestation de transport qui doivent être présentés en cas de contrôle.





LISTE DES MOYENS ET SUPPORTS MISES À DISPOSITION DES STAGIAIRES

EN SALLE

- Des tables
- Des chaises
- Ordinateurs
- Rétroprojecteur
- Paperboard
- Un tableau
- Fournitures diverses

EN VÉHICULE

- Véhicule homologués doubles commandes manuelle
- Véhicule homologués doubles commandes automatique

